

DL du jeudi 25 novembre 2010

**HANDICAP** Des dysfonctionnements dans les gares de Tullins et Moirans en matière d'accessibilité

Rubrique Grenoble et sa région

# Thomas veut juste prendre le train

TULLINS/VINAY

**D'**abord les textes, la théorie. Article 45-1 de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : « La chaîne du déplacement, qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité, est organisée pour permettre son accessibilité dans sa totalité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. En cas d'impossibilité technique avérée de mise en accessibilité de réseaux existants, des moyens de transport adaptés aux besoins des personnes handicapées ou à mobilité réduite doivent être mis à leur disposition ».

Maintenant, la pratique avec Thomas Eledut, 17 ans, élève en première économique et sociale au lycée Pierre-Beghin à Moirans. Deux à trois fois par semaine, il se rend à Grenoble en empruntant la ligne Grenoble-Valence. Enfin, il essaie. Utilisateur des gares de Tullins, Vinay ou encore Moirans, il doit à chaque fois faire face, avec son fauteuil roulant, à des difficultés d'accessibilité. « À Vinay et à Tullins, les ascenseurs sont tout le temps en panne », se plaint-il. À Moirans, le problème est autre : « Il y a un ascenseur pour la voie A, mais pas pour les autres ».

## « Il faut demander de l'aide aux autres voyageurs »

Alors Thomas se débrouille. « Quand on peut être là, on vient l'aider mais sinon il faut demander de l'aide aux autres voyageurs. Heureusement que Thomas peut



Thomas Eledut doit faire face à des difficultés d'accessibilité dans les gares de Tullins et Vinay. Le DLJ-J.F.

quand même descendre du fauteuil et s'appuyer sur la rampe. Mais, quand il est trop fatigué, il n'y arrive pas », raconte sa maman. « Une fois, on m'a dit que je n'avais qu'à descendre à la gare suivante et reprendre un train direction Grenoble. Comme ça, je pourrai descendre du bon côté », ajoute Thomas, qui préfère malgré tout en sourire.

Et le service aux personnes à mobilité réduite ? « Il fonctionne bien à Grenoble, Lyon ou même Voiron. Mais à Tullins... il n'y en a pas », souffle le jeune homme. Après tout, il pourrait rester sagement chez lui, à La Rivière et dépendre de ses parents. Sauf qu'il a la chance d'être autonome. Et compte bien le rester.

Jean-Jacques FÉRAL

## Pour la SNCF, des problèmes de vandalisme et de malfaçons

**C**ontactée par nos soins, la SNCF, qui est responsable des gares, est consciente des problèmes rencontrés par Thomas et les autres personnes à mobilité réduite.

À Tullins, la SNCF est confrontée à des problèmes de malfaçon. « Quand il pleut, l'eau entre dans les ascenseurs. Ce qui fait qu'ils ne fonctionnent jamais », râle Thomas Eledut. « Nous sommes face à un problème de malfaçon et nous avons pris contact avec le prestataire. Normalement, les choses devraient être réglées d'ici début décembre. »

### « Normalement cela doit être réparé »

« Pour ce qui est du problème de Vinay, nous devons faire face à des problèmes de vandalisme et cela a nécessité le remplacement de pièces qui sont longues à obtenir. Normalement, cela doit être réparé », explique-t-on à la SNCF avant de rappeler que l'accessibilité fait partie des priorités. Après vérifications sur le terrain ce lundi, les ascenseurs étaient toujours hors d'usage.

J.-J.F.

## ET AUSSI...

### « UN PROBLÈME DÉJÀ SIGNALÉ »

■ L'association des usagers de Grenoble-Valence a déjà signalé ces multiples dysfonctionnements aussi bien à la SNCF qu'au conseil régional. « Les ascenseurs souffrent tout le temps de dysfonctionnements », grogne Yves Gimbert, le président de l'association.

« Nous avons même envoyé un courrier le 6 juin 2010 à Bernadette Laclais (vice-présidente chargée des transports à la Région, NDLR) pour l'alerter. À ce jour, nous n'avons pas encore eu de réponse... »